

# ENTRETIEN ANNUEL D'APPRECIATION DES INGENIEURS, TECHNICIENS TITULAIRES (IT)

Ouverture :  
19 mars 2024

Clôture - Date limite de validation :  
17 mai 2024

## Qui doit remplir un dossier d'appréciation ?

Tous les agents ingénieurs, techniciens et administratifs titulaires en position d'activité et titularisés au plus tard le 31 décembre de l'année N-1.

## Comment accéder à Gaia Appréciation ?

<https://www.gaia2.inserm.fr/>

*Privilégiez les navigateurs  
Google Chrome ou Mozilla Firefox*

### Si vous êtes rémunéré par l'Inserm :

Vous possédez déjà un compte sur l'application.  
Vous devez impérativement vous connecter avec les identifiants de votre compte de messagerie INSERM (@inserm.fr)

### Si vous êtes non rémunéré par l'Inserm (directeurs de structure et chefs d'équipe exclusivement) :

Pour obtenir vos identifiants de connexion, vous devez créer un compte via le lien suivant  
<https://www.gaia2.inserm.fr/create>

**Attention - si vous avez déjà un compte utilisateur pour Gaia Entretien professionnel des contractuels (GAIA EP) :** vous devrez impérativement utiliser les mêmes identifiants.

### Pour aller plus loin ...

Vous trouverez plus d'informations sur la campagne d'appréciation et de promotion au choix sur [Inserm Pro](#)

## Questions fréquentes

**Si vous ne connaissez pas les identifiants de votre compte de messagerie Inserm (@inserm.fr) :** contactez le responsable informatique dont dépend votre délégation de rattachement.

**Si vous êtes en détachement sortant ou mis à disposition depuis plus d'un an :** vous devez remplir un dossier PDF ([Inserm Pro](#) > rubrique *Entretien annuel d'appréciation*)

**Pour accéder à vos dossiers d'appréciation antérieurs :** connectez-vous à GAIA1 avec vos anciens identifiant et mot de passe.

**Pour toute question sur l'entretien d'appréciation annuel :** contactez le responsable ressources humaines de votre délégation de rattachement.

**Si vous rencontrez un problème technique (connexion, pages inaccessibles, etc.) :** contactez le support du département du système d'information (DSI) à l'adresse : [gaia@inserm.fr](mailto:gaia@inserm.fr)

Pour toute autre question relative à la campagne d'appréciation :

@ [appreciation-ita@inserm.fr](mailto:appreciation-ita@inserm.fr)